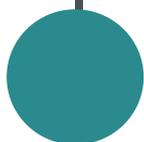


ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ A L'ONTARIO

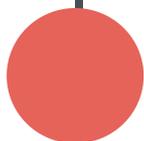
UN GUIDE POUR LES ÉTUDIANTS ET PARENTS



**Introduction à l'éducation de
l'enfance en difficulté a l'Ontario**



**Le Comité d'identification, de
placement et de révision (CIPR)**



Appel de la décision du CIPR



**Le plan d'enseignement
individualisé (PEI)**



Glossaire & Ressources

Introduction à l'éducation de l'enfance en difficulté a l'Ontario

Education à l'Ontario	1
Qui est qui dans le système éducatif?	2
Quel est mon rôle en tant que parent?	3
Quel est mon rôle en tant qu'étudiant?	7
Communiquer avec l'école	8
9	9
Éducation de l'enfance en difficulté à l'Ontario	10
Introduction rapide aux concepts clés	11
Marche à suivre de l'éducation de l'enfance en difficulté	13
Comment les besoins d'apprentissage sont identifiés?	14
Difficultés	17
Placements	19
Adaptation, modifications et programmes alternatifs	21
Comment les élèves sont-ils identifiés en difficulté ?	22

Le Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR)

Qu'est-ce que le CIPR ?	23
Identification et Placement	24
CIPR marche à suivre	25
Demander une réunion du CIPR	26
Guide de l'éducation de l'enfance en difficulté	27
Qui sera à la réunion du CIPR?	28
Préparation de la réunion du CIPR	29
Qu'est-ce que l'évaluation pédagogique individuelle?	30
À quoi s'attendre lors de la réunion du CIPR?	31
Énoncé de décision du CIPR	32
	33

Appel de la décision du CIPR 34

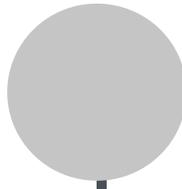
L'énoncé de décision du CIPR et vos options	35
Marche à suivre des appels	36
La deuxième réunion du CIPR	37
Dépôt d'un avis d'appel auprès de la CAEED	38
Les membres de la Commission	39
Avant l'audience de la CAEED	40
Puis-je amener un soutien à l'audience de la CAEED ?	41
L'audience devant la CAEED	42
Le Tribunal de l'enfance en difficulté de l'Ontario (TEDO)	43
La procédure devant le TEDO	44
Calendrier des appels	45

Le plan d'enseignement individualisé (PEI) 46

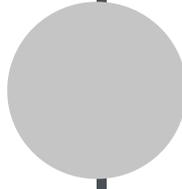
Qu'est-ce qu'un plan d'enseignement individualisé (PEI)	47
Objectif du PEI	48
Marche à suivre du PEI	49
Qu'est-ce qui fait partie du PEI?	50
Adaptations, modifications et programmes alternatifs	51
Plans de transition	54
Que faire si je ne suis pas d'accord avec le PEI?	55
Faire part de vos préoccupations:	56
avec l'école/le conseil	57
avec le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO)	59

Glossaire & Ressources 60

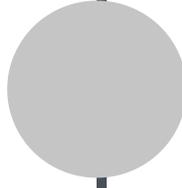
Glossaire	61
Ressources	
Organismes communautaires	65
Soutiens par catégorie	66



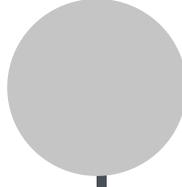
**Introduction à l'éducation
de l'enfance en difficulté
à l'Ontario**



**Le Comité d'identification,
de placement et de
révision (CIPR)**



**Appel de la décision du
CIPR**



**Le plan d'enseignement
individualisé (PEI)**



**Glossaire &
Ressources**

Les processus d'éducation spéciale peuvent être compliqués et il y a beaucoup de termes

Ce glossaire est destiné à vous aider à comprendre le « jargon » que vous pouvez entendre au cours de votre voyage

L'analyse comportementale appliquée (ACA) aide à modifier les comportements indésirables et à augmenter le comportement adaptatif. Il suit ce qui s'est passé avant le comportement indésirable, le comportement réel et le résultat.

Les **assistants en éducation (AE)** travaillent pour répondre aux besoins des élèves, sous la direction d'un enseignant.

Les codes de cours sont des codes à six caractères qui aident à identifier le cours de niveau secondaire.

Comité consultatif de l'association provinciale des parents sur les comités consultatifs en matière d'éducation de l'enfance en difficulté (PAAC on SEAC) rassemble les comités consultatifs pour l'enfance en difficulté (CCED) de toute la province. Ils sont un point de connexion et, ensemble, fournissent des recommandations et des recommandations au ministère de l'Éducation, ainsi qu'un soutien aux CCED individuels pour chaque conseil scolaire.

Des **comités de participation des parents (CPP)** doivent être établis pour chaque conseil scolaire. Ils fournissent des conseils sur l'engagement des parents et partagent des informations pour soutenir les conseils d'école au sein des conseils scolaires individuels. C'est un comité dirigé par des parents. Pour participer, le parent doit avoir un enfant inscrit dans une école de la même commission scolaire. Le directeur de l'éducation et un fiduciaire sont également membres. Ils se réunissent au moins quatre fois par an.

Le **Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR)** est le groupe qui se réunit, examine et discute des informations recueillies sur un élève et décidera si un élève doit être identifié comme étant en difficulté conformément aux catégories de difficultés identifiées par le ministère de l'Éducation.

Les **comités consultatifs pour l'enfance en difficulté (CCED)** sont des administrateurs et des représentants d'associations locales qui soutiennent les enfants ou les adultes en difficulté. Ils donnent des conseils sur l'éducation spéciale à leur conseil scolaire local et font des recommandations pour les programmes et les services. Chaque conseil scolaire doit avoir un CCED.

Le **Dossier de l'élève de l'Ontario (DSO)** détaille les renseignements sur l'élève et ses progrès à l'école. Il est confidentiel et ne peut être consulté que par le directeur, le personnel de l'école avec autorisation, et l'élève et/ou les parents sur demande.

Les **écoles provinciales et d'application** sont des centres régionaux qui offrent un programme d'études pour les niveaux élémentaire et secondaire, ainsi qu'un programme spécialisé et intensif pour les élèves sourds, aveugles ou malvoyants, sourds-aveugles ou ayant de graves troubles d'apprentissage.

Les éducateurs de la petite enfance (EPE)

travaillent avec des enfants généralement jusqu'à l'âge de 8 ans (3e année) en mettant l'accent sur le développement de l'enfant. Ils sont membres inscrits du Collège des éducateurs de la petite enfance.

L'équipe scolaire est composée de personnes ayant différentes expertises pour soutenir l'élève, le parent et les uns les autres. Les membres principaux sont généralement l'enseignant ou le responsable du programme, le directeur ou le directeur adjoint, l'enseignant en éducation spécialisée, un conseiller d'orientation et l'enseignant chargé de la réussite des élèves. Ils ne sont pas tenus de faire partie de chaque école, mais la plupart des écoles en ont un en place.

Les **modifications** changent ce que l'on enseigne à un élève et/ou ce qu'il est censé apprendre. Les attentes modifiées peuvent inclure le changement du niveau scolaire ou la modification de la complexité des attentes du niveau scolaire.

La **modification du comportement** utilise à la fois des renforçateurs/conséquences positifs et négatifs pour essayer d'encourager un comportement positif.

Le **plan d'identification individuel (PEI)** est un plan écrit créé par l'école pour décrire les programmes et services d'éducation en matière de l'enfance en difficulté qui doivent être fournis à l'élève.

Des **programmes alternatifs** sont élaborés pour aider les élèves à acquérir de l'expérience en dehors du curriculum de l'Ontario. Ils sont généralement axés sur les compétences de vie.

Les **programmes d'éducation en matière d'enfance en difficulté** sont élaborés pour répondre aux besoins d'apprentissage uniques des élèves ayant des besoins particuliers. Basés sur une évaluation et une évaluation continues, ils comprennent le plan d'enseignement individualisé (PEI) pour répondre aux besoins et définir les objectifs et les services à fournir.

La **technologie d'aide** fait référence à l'équipement ou aux logiciels qui améliorent l'apprentissage et la vie des personnes ayant des capacités et des besoins uniques.

Les **services d'éducation en matière d'enfance en difficulté** font référence aux ressources, à l'équipement et au personnel de soutien. Ils sont là pour soutenir le programme global et les besoins de l'étudiant.

Organismes communautaires

Il existe de nombreuses organisations qui offrent du soutien, de la défense des droits, des programmes directs et des ressources aux enfants, aux jeunes et à leurs familles partout en Ontario.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais constitue certaines des plus grandes organisations mères qui soutiennent les personnes en situation d'exception.

F Offre des services en français

T Traduction française disponible

Général

Accessibility for Ontarians with Disabilities Act Alliance (AODA Alliance)

www.aodaalliance.org

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH)

www.camh.ca

416-535-8501

Sans frais: 1-800-463-2338

Easter Seals

www.easterseals.org

416-421-8377

Sans frais: 1-800-668-6252

Enfants Avenir Ontario

www.empoweredkidsontario.ca

416-424-3864

Family Alliance Ontario

www.family-alliance.com

905-723-8111

Integration Action Group for Inclusion in Education and Community

www.inclusionactionontario.ca

Sans frais: 1-877-681-5128

Jeunesse J'écoute

www.kidshelpphone.ca

Sans frais: 1-800-668-6868

Text: 686868

Le Comité consultatif des associations de parents des Comités consultatifs pour l'enfance en difficulté (CCPAP des CCED) www.paac-seac.ca

Justice pour les enfants et les jeunes (JFCY)

JFCY offre un soutien juridique aux enfants et aux jeunes partout en Ontario. Pour obtenir de l'aide sur une question juridique, appelez :

416-960-1633 / 1-866-999-5329 (sans frais)

www.jfcy.org

Les services sont anglophones, avec un accès immédiat aux services de

Soutiens par catégorie

Cécité/Déficience visuelle

Deaf Blind Ontario Services

www.deafblindontario.com
905-853-2862
Sans frais: 1-855-340-3267

F Institut National Canadien pour les Aveugles (Foundation INCA)

www.cnib.ca
Sans frais: 1-800-563-2642

F Réadaptation en Déficience Visuelle Canada

www.visionlossrehab.ca

IEWS for the Visually Impaired

www.viewson.ca

Lésion cérébrale acquise

F Lésion Cérébrale Canada

www.braininjurycanada.ca

Ontario Brain Injury Association (OBIA)

www.obia.ca
1-800-263-5404
Includes information for Brain Injury Associations across Ontario

Toronto Acquired Brain Injury Network

www.abinetwork.ca
416-597-3057

Sourd et malentendant

F Services Auditifs Canadiens

www.chs.ca
Sans frais: 1-866-518-0000

Deaf Blind Ontario Services

www.deafblindontario.com
905-853-2862

VOICE for Deaf and Hard of Hearing Children

www.voicefordeafkids.com

Surdoué

The Association for Bright Children of Ontario (ABC Ontario)

www.abcontario.ca

Syndrome d'alcoolisme foetal

Fetal Alcohol Spectrum Disorders FASD Ontario Network of Expertise (FASD ONE)

www.fasdontario.ca

Troubles d'apprentissage

F Association des troubles d'apprentissage de l'Ontario

www.ldao.ca
416-929-4311

Soutiens par catégorie

- F** **Association Francophone de Parents d'infants Dyslexiques ou Jayant tout auto trouble d'apprentissage (L'AFPED+)**
www.afped.ca, 613-604-2845

Trouble déficitaire de l'attention/hyperactivité (TDA/H)

- F** **Centre de sensibilisation au TDAH Canada (CSTC)**
www.caddac.ca
416-637-8584
- F** **Canadian ADHD Resource Alliance (CADDRA)**
www.caddra.ca
416-637-8583
- F** **Learning Disabilities Association of Ontario**
www.ldao.ca
416-929-4311

Troubles de communication

- Ontario Association for Families of Children with Communication Disorders (OAFCCD)**
www.oafccd.com
519-290-1763

- Child Development Programs**
www.childdevelopmentprograms.ca

Troubles du spectre de l'autisme

- F** **Autisme Canada**
www.autismcanada.org
647-362-5610
Sans frais: 1-800-983-1795
- F** **Autisme Ontario**
www.autismontario.com
416-246-9592
Sans frais: 1-800-472-7789
- Geneva Centre for Autism**
www.autism.net
416-322-7877
- F** **Kerry's Place Autism Services**
www.kerrysplace.org
Sans frais: 1-833-775-3779
- Ontario Autism Coalition**
www.ontarioautismcoalition.com
- South Asian Autism Awareness Centre (SAAAC)**
www.saaac.org
416-289-0100
- F** **Surrey Place**
www.surreyplace.ca
1-833-575-5437

Les groupes de parents

Il existe de nombreux groupes de parents établis partout en Ontario - certains établis et d'autres issus de parents de la communauté qui identifient un besoin et s'auto-organisent.

Les groupes de parents peuvent être un soutien incroyable lorsque vous naviguez dans ces processus. Ces groupes sont un bon moyen de se connecter avec d'autres personnes qui ont vécu des expériences similaires, qui ont une expertise dans la navigation dans le système d'éducation en matière d'enfance en difficulté, ou même simplement pour permettre à d'autres personnes d'entendre votre histoire et de vous apporter leur soutien.

Pour trouver des groupes dans votre région, vous pouvez :

- Demandez à votre école de vous mettre en contact avec le Conseil des parents de l'école
- Recherchez en ligne des groupes de soutien aux parents
- Demandez à une organisation communautaire de confiance des liens avec des groupes établis
- Rejoignez un groupe de soutien aux parents via une organisation

Certaines villes auront du personnel municipal en place pour établir des liens et aider les groupes de base à démarrer. Le fait de contacter ces employés ou de vous mettre en contact via des lieux communautaires tels que les centres communautaires peut vous aider à trouver un groupe qui correspond à ce que vous recherchez.





Justice pour les enfants et les jeunes est une clinique d'aide juridique à but non lucratif qui offre une représentation juridique choisie aux enfants et aux jeunes à faible revenu de l'Ontario.

Si vous avez un problème juridique ou avez des questions, vous pouvez nous contacter:

416-960-1633 ou 1-866-999-5329 (sans frais)

www.jfcy.org

Enhancing Access to Special Education (EASE)

Un projet de JFCY, conçu pour aider les élèves et les familles d'élèves ayant des besoins d'éducation pour l'enfance en difficulté à comprendre et à naviguer dans les processus d'éducation de l'enfance en difficulté

 [@jfcy.ease](https://www.instagram.com/jfcy.ease)

JFCY tient à remercier les nombreux étudiants, parents, soignants, soutiens communautaires, éducateurs et défenseurs qui nous ont rencontrés et ont partagé leurs expériences et leur expertise

EASE a été généreusement financé par le
ministère de l'Éducation de l'Ontario